

# Enquête auprès des employeurs sur les compétences du personnel, 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 3 octobre 2022

---

## La majorité des employeurs signalent des lacunes en matière de compétences au sein de leur personnel

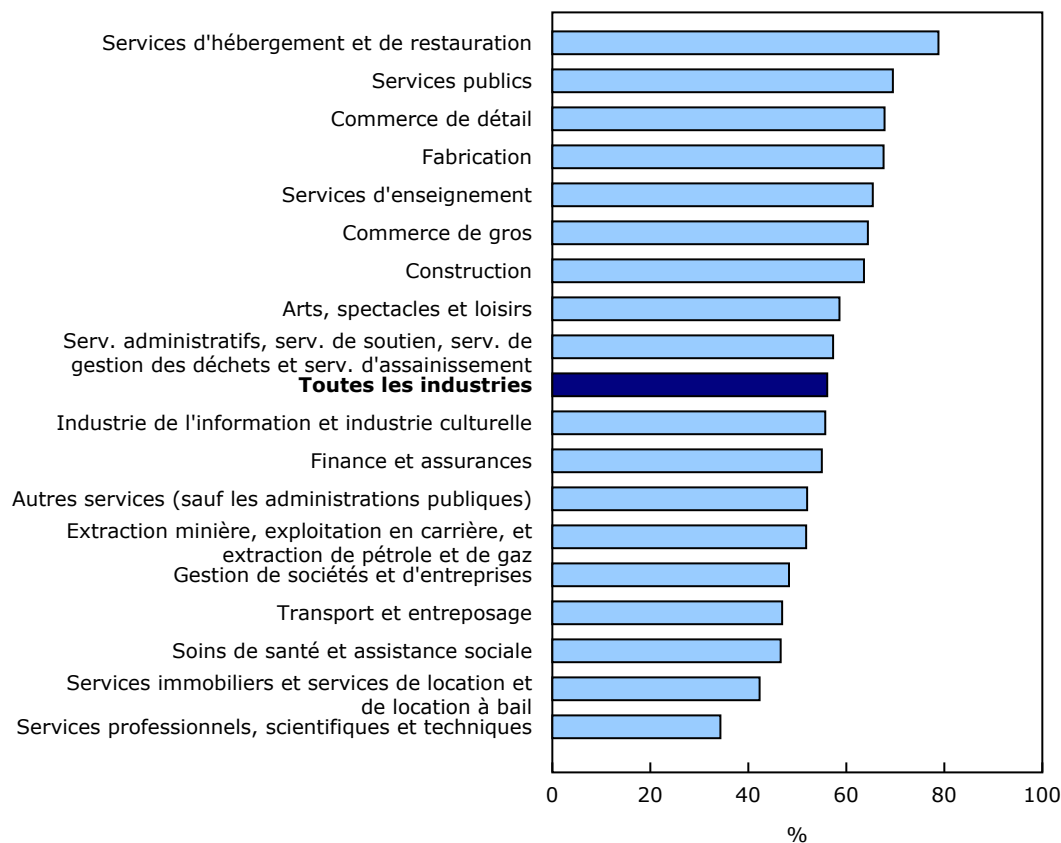
En 2021, plus de la moitié (56,1 %) des entreprises canadiennes ont signalé que leur personnel, dans son ensemble, ne possédait pas toutes les compétences nécessaires pour accomplir le travail au niveau requis. La situation a principalement été observée chez les grandes entreprises comptant 100 employés ou plus (93,0 %) et chez les entreprises comptant de 20 à 99 employés (90,0 %). Près des trois quarts (73,7 %) des entreprises comptant de 5 à 19 employés ont signalé des lacunes en matière de compétences au sein de leur effectif. À l'inverse, le tiers (33,1 %) des microentreprises comptant de 1 à 4 employés ont signalé que leur personnel ne possédait pas toutes les compétences nécessaires pour accomplir le travail au niveau requis.

Près des quatre cinquièmes (78,8 %) des entreprises du secteur des services d'hébergement et de restauration ont signalé des lacunes en matière de compétences au sein de leur effectif — le taux le plus élevé parmi tous les secteurs. Le deuxième taux en importance a été observé parmi les entreprises du secteur des services publics (69,0 %), suivi de près par ceux du commerce de détail (67,8 %), de la fabrication (67,3 %), des services d'enseignement (64,8 %), du commerce de gros (64,4 %) et de la construction (63,6 %). En revanche, le taux le plus faible a été constaté chez les entreprises du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (34,3 %), suivies de celles du secteur des services immobiliers et services de location et de location à bail (42,3 %).



## Graphique 1

### Pourcentage d'entreprises ayant signalé des lacunes en matière de compétences au sein de leur effectif, selon le secteur



Source(s) : Enquête auprès des employeurs sur les compétences du personnel, 2022 (5317).

On relève de légères disparités régionales quant aux proportions d'entreprises signalant des lacunes en matière de compétences au sein de leur effectif. Le taux le plus élevé d'entreprises signalant des lacunes en matière de compétences a été observé dans l'ensemble des territoires (63,5 %), suivi de celles du Québec (61,6 %) et des provinces des Prairies réunies — c.-à-d. le Manitoba et la Saskatchewan (61,5 %). Le taux le plus faible a été observé chez les entreprises en Ontario (51,5 %).

Les trois cinquièmes (60,3 %) des entreprises ont signalé avoir subi au moins une conséquence négative sur leurs activités en raison des lacunes en matière de compétences chez leurs employés. Parmi ces entreprises, près des trois quarts (73,9 %) ont connu une augmentation de la charge de travail pour les autres membres du personnel.

### Les compétences techniques, pratiques ou propres au poste présentent le niveau de lacunes le plus élevé

Parmi les entreprises qui ont signalé des lacunes en matière de compétences au sein de leur effectif en 2021, plus de la moitié (57,5 %) ont déclaré que les compétences nécessitant le plus une amélioration sont les compétences techniques, pratiques ou propres au poste, suivies des compétences en matière de résolution de problèmes (46,2 %). À l'inverse, moins de 1 entreprise sur 10 a déclaré que son personnel devait améliorer sa compréhension de l'écrit (3,6 %) et ses compétences de base en mathématiques et en calcul (6,8 %).

---

## La technologie de l'information et des communications est le principal facteur qui a une incidence sur les compétences requises des employés

Parmi les facteurs qui ont eu une incidence sur les compétences requises des employés au cours des trois à cinq dernières années ayant précédé l'enquête, la technologie de l'information et des communications a été le principal facteur signalé, celui-ci ayant été déclaré par près des deux tiers (66,1 %) des entreprises. Venaient ensuite les méthodes de travail et les pratiques organisationnelles, signalées par près des deux tiers (63,2 %) des entreprises et les outils de travail (p. ex. les machines, la robotique et le matériel), déclarés par plus de la moitié (55,5 %) des entreprises.

## Plus des deux cinquièmes des entreprises éprouvent des difficultés de recrutement, principalement en raison d'un manque d'intérêt envers le travail

En 2021, plus des deux cinquièmes (44,5 %) des entreprises ont de la difficulté à trouver des candidats qui possèdent les compétences nécessaires pour accomplir le travail au niveau requis. Bien plus des deux tiers (73,3 %) des entreprises comptant de 20 à 99 employés, les deux tiers (66,0 %) des entreprises comptant 100 employés ou plus et les trois cinquièmes (60,3 %) des entreprises comptant de 5 à 9 employés ont de la difficulté à trouver des candidats qui possèdent les compétences requises. En revanche, le quart (25,3 %) des entreprises comptant de 1 à 4 employés éprouve des difficultés en matière de recrutement.

Des difficultés en matière de recrutement ont été signalées par une plus grande part d'entreprises des secteurs des services d'hébergement et de restauration (63,2 %), de la fabrication (57,0 %) et de la construction (54,8 %). À l'inverse, un peu plus de 1 entreprise sur 5 dans les secteurs de la gestion de sociétés et d'entreprises (21,5 %) et des services immobiliers et services de location et de location à bail (24,5 %) a éprouvé des difficultés en matière de recrutement.

Les entreprises au Québec (55,6 %) et dans l'ensemble des territoires (50,7 %) étaient plus susceptibles de signaler des difficultés en matière de recrutement que celles situées ailleurs au Canada. En revanche, une plus faible proportion d'entreprises en Alberta ont indiqué éprouver de la difficulté sur le plan de l'embauche (37,7 %).

La majorité des entreprises (55,4 %) ont indiqué que la raison principale pour laquelle elles éprouvent de la difficulté à embaucher des candidats est le manque de personnes voulant effectuer le type de travail en question. À titre de comparaison, une plus faible proportion d'entreprises (13,7 %) ont mentionné que la rémunération et les salaires inférieurs à ceux d'autres organisations étaient la raison principale qui expliquait leur difficulté à embaucher des employés.

## Près des trois quarts des entreprises offrent de la formation à leurs employés

Plus de 7 entreprises sur 10 (71,0 %) offraient de la formation à leurs employés en 2021. Plus précisément, presque toutes les entreprises comptant 100 employés ou plus (97,6 %), et plus de 9 entreprises sur 10 comptant de 20 à 99 employés (93,6 %) offraient de la formation à leurs employés. À l'inverse, plus de la moitié (56,4 %) des microentreprises comptant de 1 à 4 employés offraient de la formation à leurs employés. Le pourcentage correspondant pour les entreprises qui comptent de 5 à 19 employés était de 81,9 %. Une tendance semblable a été observée selon le secteur et la région.

### Note aux lecteurs

*Les entreprises qui ont signalé que moins de 100 % de leurs employés étaient pleinement compétents pour accomplir leur travail au niveau requis, selon les compétences nécessaires pour effectuer le travail actuel, sont considérées comme ayant des lacunes en matière de compétences au sein de leur effectif.*

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5317.**

L'Enquête auprès des employeurs sur les compétences du personnel (EECP) a été menée de mars à mai 2022. L'enquête a permis de recueillir des renseignements sur les besoins et les lacunes en matière de compétences des employeurs ainsi que sur les pratiques en matière de ressources humaines, dont la formation et les programmes de recrutement et de maintien en poste des talents. L'échantillon de l'EECP était composé de 17 880 établissements canadiens issus de tous les secteurs d'activité. Le taux de réponse global s'est établi à 52,4 %.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).